

ENSEMBLE CONTRE LE HARCELEMENT

Communication d'une situation

01

Remontée de la situation auprès des personnes compétentes

02

**Analyse des faits.
Saisine de la cellule d'écoute**

03

**Caractérisation de la situation.
Harcèlement => Mise en place d'un plan d'action**

04

**Suivi de la réalisation du plan.
Sanctions si nécessaires (au secondaire)**

05



**LYCÉE
FRANÇAIS
PRINS
HENRIK**
COPENHAGUE

Prise en charge du harcèlement



LYCÉE
FRANÇAIS
PRINS
HENRIK
COPENHAGUE

PREMIER DEGRE

NOTIFICATION

Situation

Etat des lieux

Rencontre des élèves par

Enseignant
et/ou

Directrice
et/ou

Cellule d'écoute

AVERTIR LES PARENTS

Indiquer la prise en charge de la situation

Informer de la situation

PREVENIR LA CELLULE D'ÉCOUTE

Analyse de la situation

Caractérisation des faits

PAS DE HARCÈLEMENT

! Recherche d'une solution d'entente

! Cercle d'empathie

! Intervention en classe

* Si situation bloquée

HARCÈLEMENT

Intervention de la cellule
d'écoute

Suivi avec les parents

Travail avec la cellule
d'écoute:
Interventions en classe //
Groupe de parole // Cercle
d'empathie // Entretiens
individuels

Mise en place d'un
CONTRAT
par la direction

Suivi par la direction et enseignant
(Sanction si nécessaire)

Prise en charge du harcèlement



LYCÉE
FRANÇAIS
PRINS
HENRIK
COPENHAGUE

SECOND DEGRE

NOTIFICATION À PUIS GESTION PAR CPE

Situation

Etat des lieux

Entretien PIKAS

AVERTIR LES PARENTS

Indiquer la prise en charge de la situation

Informer de la situation

PREVENIR LA CELLULE D'ÉCOUTE ET LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Analyse de la situation

Caractérisation des faits

INCIDENT PONCTUEL

! Médiation

! Echange, suivi avec Professeur principal et parents

! Sanction si nécessaire

Relai avec cellule d'écoute

Points avec les parents

Bilan régulier

HARCÈLEMENT

Suivi du Proviseur

Sanctions si nécessaire

Vigilance de la vie scolaire



Prise en charge du harcèlement

SFO / KLUB

NOTIFICATION

Réunion des référents de
classe chaque semaine → Etat des lieux → Evaluation de la situation

REMONTÉE DE LA SITUATION

Communication avec :
Les parents

Entretien avec :
Les enfants concernés

PREVENIR LA CELLULE D'ÉCOUTE

Analyse de la situation → Caractérisation des faits (cas de groupe / cas individuels)

SI HARCÈLEMENT

Intervention de la cellule
d'écoute

Suivi avec les parents

* Si situation bloquée
Travail avec la cellule
d'écoute:
Interventions en classe //
Groupe de parole // Cercle
d'empathie // Entretiens
individuels

Mise en place d'un
CONTRAT
par la direction

Suivi par la direction, SFO/KLUB et enseignant
(Sanction si nécessaire)